

## Chapitre 5

### Guide de lecture pour la partie I

*Ce chapitre fournit des informations et des indications méthodologiques concernant les données utilisées dans la Partie I de cet ouvrage: (1) Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat, (2) Enquête Eurostat sur les forces de travail, (3) Global Entrepreneurship Monitor, (4) Eurobaromètre Flash, (5) Statistiques structurelles sur les entreprises (6) Enquête sur les facteurs de réussite des entreprises, (7) Enquête européenne sur les conditions de travail et (8) Statistiques sur le revenu et les conditions de vie. Y sont également reprises les références utilisées aux chapitres 2, 3 et 4.*

## Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat

Mené conjointement par la Direction des statistiques de l'OCDE et Eurostat, le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (PIE) OCDE-Eurostat vise à développer des indicateurs de l'entrepreneuriat pertinents sur le plan politique et comparables au niveau international en vue de soutenir les travaux analytiques et de politique relatifs à l'entrepreneuriat. À cette fin, le programme a élaboré un *cadre d'analyse et de mesure de l'entrepreneuriat* ainsi qu'une *méthodologie pour la production de statistiques harmonisées sur l'entrepreneuriat*. Ce cadre introduit une distinction conceptuelle entre la performance entrepreneuriale (c.-à-d. le type et la quantité d'entrepreneuriat), les déterminants de l'entrepreneuriat (c.-à-d. les facteurs influençant la performance entrepreneuriale) et les impacts sociaux et économiques de l'entrepreneuriat.

L'implication directe des instituts nationaux des statistiques (INS) de l'OCDE et des pays partenaires en vue de produire des statistiques harmonisées sur l'entrepreneuriat constitue un trait caractéristique de ce programme, qui distingue clairement le PIE d'autres initiatives internationales. Jusqu'à présent, les données produites ont porté sur un ensemble clé d'indicateurs de la performance entrepreneuriale, à savoir les statistiques sur la démographie des entreprises relatives à la naissance, au décès, à la survie et à la croissance des entreprises, ainsi que les statistiques sur l'impact des naissances et décès d'entreprises sur la création et la destruction d'emplois. Les statistiques officielles sont produites chaque année par les INS, conformément à la méthodologie figurant dans l'ouvrage *Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics (2007)*. Disponible sur OECD.Stat, cette base de données couvre quelque 25 pays et est mise à jour chaque année.

La méthodologie recommande d'employer des registres d'entreprises pour calculer les indicateurs de démographie des entreprises. Afin d'accroître la comparabilité internationale, et vu l'exclusion des firmes n'employant pas de personnel du registre des entreprises de certains pays, l'unité statistique adoptée pour les données de démographie des entreprises du PIE est l'entreprise comportant au moins un employé. Les sociétés avec personnel sont par ailleurs plus pertinentes, d'un point de vue économique, pour leur contribution à la création d'emplois et leurs plus grandes probabilités d'innovation.

S'agissant d'un programme à long terme, le PIE a été élaboré pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les responsables politiques et la communauté des chercheurs. Dans cette optique, le programme s'est récemment penché sur la question de la mesure de l'entrepreneuriat vert et a commencé à rassembler des indicateurs portant sur les femmes et l'entrepreneuriat. D'autre part, pour répondre à la demande de mises à jour trimestrielles, le programme a établi une nouvelle série d'«indicateurs récents d'entrepreneuriat», qui livre les dernières tendances en matière de créations et de faillites d'entreprises. Sur le plan des déterminants, le PIE a entamé des recherches en vue d'approfondir la compréhension de la comparabilité internationale de données capitales sur les entreprises.

La publication annuelle *Panorama de l'entrepreneuriat* ([http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/panorama-de-l-entrepreneuriat-2012\\_entrepreneur\\_aag-2012-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/industry-and-services/panorama-de-l-entrepreneuriat-2012_entrepreneur_aag-2012-fr)) présente les principaux résultats ainsi que les développements du PIE.

### Encadré 5.1. Le cadre d'analyse et de mesure de l'entrepreneuriat du Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (PIE)

Le PIE admet qu'aucun indicateur ne suffit à lui seul pour englober la complexité de l'entrepreneuriat; c'est pourquoi il a développé un ensemble de mesures destinées à saisir différents aspects ou différents types d'entrepreneuriat. Appelées «indicateurs de performance entrepreneuriale», ces mesures contribuent à analyser des questions clés telles que: *Quel est le taux de création de nouvelles entreprises dans un pays? Combien d'emplois sont ainsi générés? Combien de jeunes entreprises survivent les premières années suivant leur création? Innoveront-elles ou exporteront-elles par la suite? Les entreprises sont-elles le plus souvent fondées par des hommes ou des femmes? Investissent-ils les mêmes secteurs?*

En outre, le programme adopte une approche plus complète de la mesure de l'entrepreneuriat en examinant non seulement la manifestation du phénomène entrepreneurial, mais aussi les facteurs qui l'influencent, ceux-ci allant des conditions du marché au cadre réglementaire, en passant par la culture et les conditions d'accès au financement. Alors que certains de ces déterminants sont faciles à mesurer (p.ex. l'existence et le caractère restrictif de lois antitrust ou les coûts administratifs de la constitution d'une nouvelle entreprise dans tel pays), pour d'autres, la difficulté consiste à trouver une mesure appropriée (p.ex. capital-risque et capital venant d'investisseurs-tuteurs) et/ou à saisir la nature exacte de leur rapport avec l'entrepreneuriat (p.ex. la culture). Le but du PIE est de progresser dans les recherches relatives à ces déterminants moins bien compris et moins facilement mesurables de l'entrepreneuriat.

Déterminants						Performance entrepreneuriale	Impact
Cadre réglementaire	Conditions du marché	Accès aux financements	Création et diffusion de connaissances	Capacités entrepreneuriales	Culture	Entreprise	Création d'emplois
Obstacles administratifs à l'entrée	Législation antitrust	Accès à l'emprunt	Investissement en R&D	Formation et expérience des entrepreneurs	Attitude du public face aux risques	Création d'emplois	Croissance économique
Obstacles administratifs à la croissance	Concurrence	Investisseurs-tuteurs	Interface université/industrie	Formation à la gestion d'entreprise et à l'entrepreneuriat (qualifications)	Attitudes à l'égard des entrepreneurs	Création de richesse	Réduction de la pauvreté
Réglementation des faillites	Accès au marché intérieur	Accès au capital-risque	Coopération technologique entre les entreprises	Infrastructure entrepreneuriale	Désir de créer une entreprise		Formalisation du secteur informel
Réglementation en matière de santé, sécurité et environnement	Accès aux marchés étrangers	Accès à d'autres types de fonds propres	Diffusion de la technologie	Immigration	Formation à l'entrepreneuriat (état d'esprit)		
Réglementation des produits	Niveau d'intervention du secteur public	Marchés boursiers	Accès au haut débit				
Réglementation du marché du travail	Marchés publics			Entreprises	Création d'emplois	Création de richesse	
Système judiciaire et juridique				Taux de naissance des entreprises employant des salariés	Taux d'entreprises à forte croissance (emploi)	Taux d'entreprises à forte croissance (chiffre d'affaires)	
Sécurité sociale et assurance-maladie				Taux de décès des entreprises employant des salariés	Taux de gazelles (emploi)	Taux de gazelles (chiffre d'affaires)	
Impôts sur les revenus; impôts sur le patrimoine/legs				Taux de renouvellement des entreprises	Taux de propriété de start-ups	Valeur ajoutée par les entreprises jeunes ou petites	
Impôts sur les sociétés et sur le capital	Système des brevets; normes			Croissance nette de la population entrepreneuriale	Taux de propriété de la population entrepreneuriale	Contribution à la productivité des entreprises jeunes ou petites	
				Taux de survie après 3 et 5 ans	Emploi dans les entreprises de 3 et 5 ans	Performance de l'innovation dans les entreprises jeunes ou petites	
				Proportion d'entreprises de 3 et 5 ans	Taille moyenne des entreprises après 3 et 5 ans	Résultat à l'exportation des entreprises jeunes ou petites	

Source: OCDE (2012), Panorama de l'entrepreneuriat 2012, Publication OCDE

## Enquête Eurostat sur les forces de travail

L'Enquête Eurostat sur les forces de travail est une étude mensuelle menée auprès des ménages dans tous les États membres de l'UE et collectant des informations à propos du marché du travail. Le présent rapport se concentre sur les données de l'Enquête sur les forces de travail liées au travail indépendant. Eurostat définit un travailleur indépendant comme une personne œuvrant dans sa propre entreprise, son exploitation agricole ou son cabinet professionnel et tirant des avantages économiques de cette occupation, qu'il s'agisse d'un salaire, de bénéfices, d'avantages en nature ou de gains familiaux (dans le cas de personnes travaillant en famille). Les travailleurs bénévoles sont exclus de cette définition. L'objet de l'entreprise n'a aucune influence sur le statut d'indépendant d'un individu; en d'autres termes, l'entreprise peut avoir un but lucratif ou une vocation sociale non lucrative.

L'entreprise des travailleurs indépendants peut employer une personne ou davantage; ceci n'a aucun effet sur leur statut d'indépendant, tant qu'ils travaillent directement pour l'entreprise. Dans ce sens, la même entreprise peut occuper plus d'un indépendant. Par exemple, chaque membre d'un partenariat peut être considéré comme indépendant, aussi longtemps que l'entreprise demeure son activité professionnelle principale. Les dirigeants d'entreprise sont toutefois exclus du groupe des travailleurs indépendants s'ils ne sont pas impliqués dans la gestion journalière de l'entreprise.

Il existe différentes conceptions du travail indépendant:

- *L'indépendant pour son propre compte* est une personne n'employant aucun salarié pour son activité;
- *L'employeur* est un indépendant qui emploie du personnel;
- *Le taux de travail indépendant* est défini comme le nombre de travailleurs indépendants, comprenant les indépendants pour leur propre compte et les employeurs (c.-à-d. les indépendants employant des salariés) par rapport au nombre de travailleurs salariés.

Dans ce document, les taux de travail indépendant sont communiqués pour divers groupes de la population, répartis notamment par sexe, tranche d'âge et niveau d'instruction. Les niveaux d'instruction sont définis selon la *Classification internationale type de l'éducation (CITE)*, et la notion de faible niveau d'instruction utilisée dans ce rapport est une combinaison des niveaux 0 à 2:

- Niveau 0: éducation préprimaire — première étape de l'instruction organisée; elle est dispensée dans une école ou dans un centre extérieur à la famille et s'adresse aux enfants âgés de 3 ans au moins.
- Niveau 1: enseignement primaire — commence entre l'âge de cinq et sept ans, marque le début de la scolarité obligatoire dans les pays où elle existe et couvre habituellement une scolarité de six ans à plein temps.
- Niveau 2: premier cycle de l'enseignement secondaire — complète les programmes de base du niveau primaire, même si l'enseignement est généralement davantage orienté vers les matières enseignées. La fin de ce niveau coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire.

Pour en savoir plus sur l'Enquête Eurostat sur les forces de travail, veuillez vous référer à: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment\\_unemployment\\_lfs/methodology/definitions](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/methodology/definitions)

## Global Entrepreneurship Monitor

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une initiative internationale qui mesure les activités et attitudes entrepreneuriales de par le monde par le biais d'enquêtes annuelles menées auprès de la population adulte (âgée de 18 ans et plus) des pays participants. Elle collecte les réponses données par les personnes interrogées sur leur attitude à l'égard de l'entrepreneuriat, leurs activités préalables au démarrage d'une entreprise, leur travail pendant la phase initiale de leur entreprise, leur implication lorsque celle-ci est établie et la fermeture de leur entreprise.

En 2011, le GEM a couvert 54 pays et, depuis 1999, il a examiné plus de 85 pays. Les 27 États de l'UE ont été couverts, à l'exception de la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, le Luxembourg et Malte.

Contrairement à d'autres études portant sur les entreprises, le GEM interroge des ménages (des individus) de manière à pouvoir identifier les personnes engagées à divers stades de l'entrepreneuriat. L'unité d'analyse de cette étude étant l'individu, cela permet de collecter des informations sur les motivations et aspirations incitant à l'entrepreneuriat ainsi que sur d'autres caractéristiques individuelles.

En 2011, la taille des échantillons s'est échelonnée de 2 000 personnes dans la plupart des pays à 17 500 en Espagne. Les réponses sont pondérées par âge et par sexe afin que les résultats reflètent la population nationale. Pour rendre les résultats plus fiables, les données présentées dans ce chapitre ont été rassemblées (c.-à-d. combinées) par pays pour les années 2007 à 2011, ce qui augmente considérablement la taille de l'échantillon et autorise l'élaboration de présentations plus détaillées. Quelques pays ont pris part à l'enquête GEM une seule fois pendant ce laps de temps mais ont été inclus dans les tableaux: l'Autriche (2007), la Lituanie (2011), la République tchèque (2011) et la République slovaque (2011), ce qui entraîne une marge d'erreur plus grande pour ces pays. En outre, une poignée de pays ont seulement participé à l'enquête GEM pendant trois ou quatre années sur les cinq années de la période, à savoir l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Suède.

Plusieurs indicateurs du GEM sont mentionnés dans cet ouvrage:

- Le *taux d'entrepreneuriat naissant* est la proportion des membres de la population qui sont activement impliqués dans la création d'une entreprise dont ils seront propriétaires en tout ou en partie. Cette activité n'a pas rapporté de traitement, de salaire ou toute autre rémunération aux propriétaires depuis plus de trois mois.
- Le *taux de détention de nouvelles entreprises* est la proportion des membres de la population qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération aux propriétaires depuis plus de trois mois mais moins de 42 mois.
- L'indicateur le plus connu publié par le GEM est l'*indice d'activité entrepreneuriale totale au stade précoce (TEA)*, qui est la somme de la proportion de la population engagée dans l'entrepreneuriat naissant et de celle ayant démarré une nouvelle entreprise au cours des 42 derniers mois. Celui-ci mesure la phase préalable au lancement d'une nouvelle entreprise (entrepreneuriat naissant) ainsi que la phase venant directement après ce lancement (gestion-détention d'une nouvelle entreprise).
- Le *taux de détention d'entreprises établies* du GEM mesure la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération aux propriétaires

depuis plus de 42 mois. Cet indicateur contribue à donner des informations sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Pour en savoir plus sur les méthodologies employées par le Global Entrepreneurship Monitor, consultez le «2011 GEM Global Report», disponible sur: [www.gemconsortium.org/docs/cat/1/global-reports](http://www.gemconsortium.org/docs/cat/1/global-reports).

### **Eurobaromètre Flash**

Le sondage Eurobaromètre Flash «Entrepreneurship survey among the general population in the 27 Member States, the US, EEFTA countries, Croatia, Turkey, Japan, South Korea and China» (n° 283) est une enquête menée auprès des ménages parmi une population adulte âgée de 15 ans et plus. Ce sondage étudie la progression et les déterminants de l'entrepreneuriat et pose des questions sur les attitudes vis-à-vis de l'entrepreneuriat, l'éducation à l'entrepreneuriat, la prise de risques, la création d'entreprises et les incitants et freins au travail indépendant. Cette enquête a englobé 36 pays, dont les 27 États membres de l'UE.

L'édition 2009 de ce sondage a été réalisée en décembre 2009 et a compris un échantillon aléatoire de plus de 26 000 personnes âgées de plus de 15 ans. Les entretiens se sont, pour la plupart, déroulés via des lignes téléphoniques fixes, et les résultats ont subi une pondération par post-stratification pour garantir leur représentativité.

Pour en savoir plus, consultez: [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/flash/fl\\_283\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_283_en.pdf)

### **Statistiques structurelles sur les entreprises**

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'Eurostat décrivent la structure, le comportement et la performance des entreprises de l'Union européenne. Les données sont présentées par État membre et conformément à la classification des activités de la NACE (nomenclature européenne des activités économiques), à un niveau très détaillé (plusieurs centaines d'activités économiques). Certaines données sont ventilées par taille d'entreprise.

Les SSE couvrent «l'économie des entreprises», qui comprend l'industrie, la construction, le commerce et les services (sections B à N et division 95 de la NACE Rév. 2). Les services financiers (section K de la NACE Rév. 2) sont traités séparément du fait de leur nature spécifique et de la disponibilité limitée de statistiques standard sur les entreprises de ce secteur. Les SSE ne couvrent pas l'agriculture, la sylviculture et la pêche, l'administration publique ni les secteurs non marchands tels que l'éducation et la santé.

Les principaux indicateurs des SSE sont des recensements tels que le nombre d'entreprises d'un secteur ou le nombre de travailleurs employés. Ils comprennent aussi quelques valeurs monétaires comme le chiffre d'affaires ou d'autres indicateurs économiques comme des mesures de la productivité.

Pour en savoir plus à propos des statistiques structurelles sur les entreprises, consultez: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european\\_business/introduction](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_business/introduction)

### **Enquête sur les facteurs de réussite des entreprises**

L'enquête portant sur les «facteurs de réussite des entreprises» a été initiée en 2005 par 13 États membres de l'UE (Autriche, Danemark, Estonie, France, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie et Suède) ainsi que par les pays candidats (Bulgarie et Roumanie). Elle renseigne sur les facteurs déterminant le succès des nouvelles entreprises, y compris ceux favorisant la croissance,

ainsi que sur les motivations des entrepreneurs, les obstacles et risques auxquels ils sont confrontés et leurs plans de développement futur.

Les données collectées ont trait aux sujets suivants, en lien avec les entreprises créées en 2002 et ayant survécu jusqu'en 2005:

- Le contexte du démarrage de l'entreprise, comme le financement et les services d'aide utilisés et les obstacles rencontrés lors du lancement.
- Le créateur de l'entreprise, et notamment son sexe, son âge, son passé scolaire, ses antécédents sur le marché du travail et ce qui a motivé sa création d'une start-up.
- Les perspectives de croissance de l'entreprise telles que perçues par l'entrepreneur.

La taille de l'échantillon était de 2 000 à 4 000 entreprises pour chaque pays. Pour en savoir plus à propos de l'enquête sur les facteurs de réussite des entreprises, consultez: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european\\_business/special\\_sbs\\_topics/factors\\_business\\_success](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_business/special_sbs_topics/factors_business_success)

### Enquête européenne sur les conditions de travail

La cinquième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) a été réalisée au cours des six premiers mois de 2010. Elle concerne les personnes âgées de 15 ans et plus, qui avaient un emploi au moment du sondage, une personne étant considérée comme ayant un emploi si elle avait travaillé, moyennant rémunération ou profit, pendant une heure au moins la semaine précédente. Elle a été menée dans 34 pays d'Europe (les 27 États membres de l'UE plus la Croatie, la Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Albanie, le Monténégro, le Kosovo et la Norvège), et plus de 43 000 personnes ont été interrogées.

Parmi les principaux domaines que couvrait la cinquième EWCS, citons le temps de travail; l'intensité du travail; ses exigences physiques; les facteurs psychosociaux; la violence, le harcèlement et la discrimination au travail; les qualifications, la formation et les perspectives de carrière; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la sécurité financière; la satisfaction vis-à-vis du travail; et la santé et le bien-être.

Pour en savoir plus sur l'EWCS, nous vous renvoyons au compte rendu global de la 5<sup>e</sup> EWCS, disponible sur: <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2011/82/en/1/EF1182EN.pdf>

### Statistiques sur le revenu et les conditions de vie

Les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un cadre de référence pour la collecte régulière de données visant l'établissement de statistiques comparatives sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Ces données sont collectées dans les 27 États membres de l'UE, ainsi qu'en Croatie, Islande, Norvège, Suisse et Turquie.

Deux types de données sont collectées: des données transversales, obtenues auprès d'environ 130 000 ménages et 270 000 habitants de l'UE âgés de plus de 16 ans, et des données longitudinales rassemblées auprès de quelque 100 000 ménages et 200 000 habitants de l'UE âgés de plus de 16 ans. Les données relatives à l'exclusion sociale et aux conditions de logement proviennent de ménages et du travail, et les renseignements relatifs à la santé et à l'éducation proviennent d'individus.

Pour en savoir plus sur les statistiques sur le revenu et les conditions de vie, consultez: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu\\_silc](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc)





PARTIE II

# **Politiques d'entrepreneuriat inclusif**





Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Guide de lecteur pour la partie I », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).